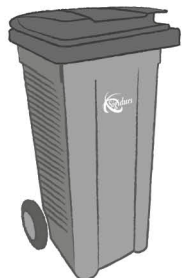


ORDURES MÉNAGÈRES



MERCREDI

→ La collecte a lieu **l'après-midi**.
SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

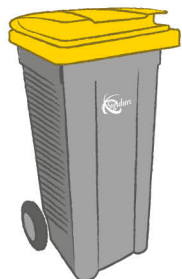
LES MERCREDIS SUIVANTS



JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
-	-	-	3	1	5	-	7	4	2	6	-
-	14	13	10	8	12	10	-	11	9	13	11
17	-	-	17	15	19	-	21	18	16	20	-
-	-	-	24	22	26	24	-	25	23	27	-
-				29		-	-		30		

→ La collecte a lieu **l'après-midi**. SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

EMBALLAGES ET PAPIERS



MERCREDI

→ La collecte a lieu **l'après-midi**.
SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

ENCOMBRANTS

LES MERCREDIS SUIVANTS	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	24	-	20	-	22	-	17	-	18	-	20	-

→ La collecte a lieu **dans la journée**.

DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS LA VEILLE AU SOIR, SUR LE TROTTOIR, SANS GÊNER LE PASSAGE DES PIÉTONS.



TOUS LES EMBALLAGES

EN PLASTIQUE

+

EN CARTON

+

EN MÉTAL

+ TOUS LES PAPIERS

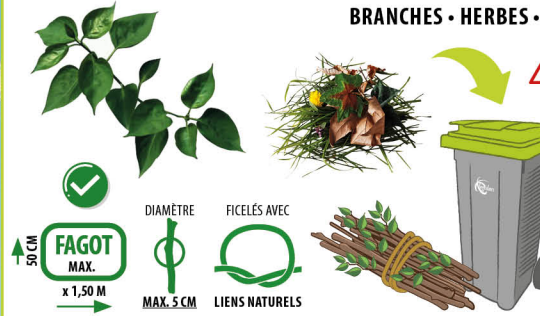


VIDEZ SANS LAVER + SÉPAREZ LES ÉLÉMENTS = BIEN RECYCLER ✓

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

→ Pensez au compostage !

BRANCHES • HERBES • FEUILLES • FLEURS



BAC REMPLI
de déchets humides ?
= SURCHARGE !
LE REMPLIR À MOITIÉ

TOUS CES DÉCHETS
PEUVENT ÉGALEMENT
ÊTRE DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE



LES ENCOMBRANTS

DÉCHETS VOLUMINEUX NI ÉLECTRIQUES • NI TOXIQUES • NI DANGEREUX
MEUBLES • LITERIE • SANITAIRE • GROS OBJETS EN MÉTAL



ENCOMBRANT COLLECTÉ
SI 2 PERSONNES PEUVENT
LE TRANSPORTER.

TOUS CES DÉCHETS
PEUVENT ÉGALEMENT
ÊTRE DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE

LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES • BOCAUX • FLACONS • POTS



LES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS NI ÉLECTRIQUES • NI TOXIQUES • NI DANGEREUX
OBJETS • VAISSELLE • RESTES ALIMENTAIRES • MIS EN SACS ✓



LES DÉCHÈTERIES

DÉCHETS ÉLECTRIQUES • PILES • PEINTURES • PRODUITS TOXIQUES • SOLVANTS
• BATTERIES • PNEUS • MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION • PALETTES
• FENÊTRES • MIROIRS • VITRES • SOUCHES • TRONCS • TEXTILES



OBLIGATOIRE

TOUS CES DÉCHETS SONT REFUSÉS AUX COLLECTES